



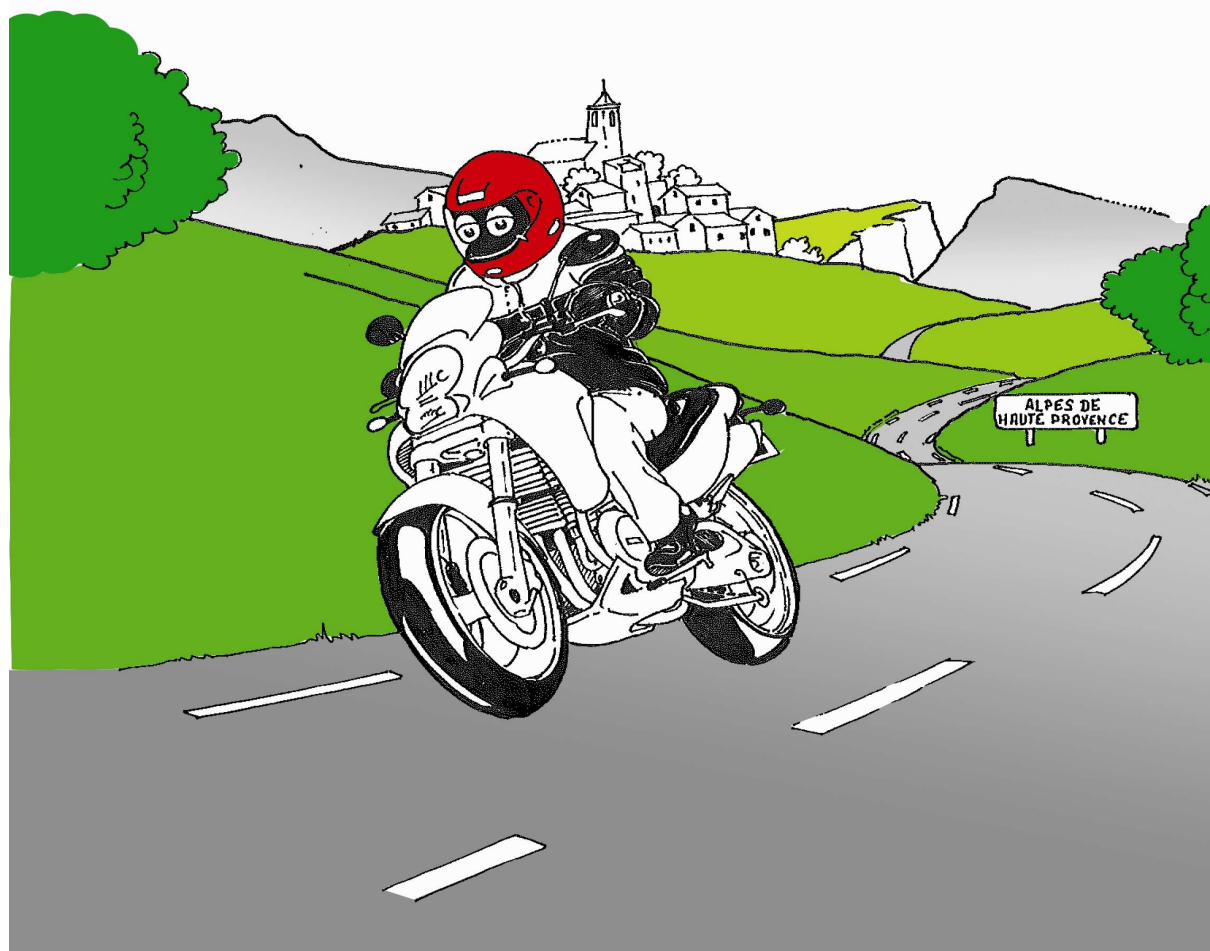
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture
des Alpes de Haute-Provence



Campagne de prévention des risques motos dans les Alpes de Haute-Provence



**Dossier de presse
Vendredi 7 mai 2010
9h30 Préfecture**

Campagne de prévention des risques motos dans les Alpes de Haute-Provence

Conférence de presse du 7 mai 2010

Destination privilégiée des motocyclistes, les Alpes de Haute-Provence attirent de nombreux touristes en deux roues motorisés qui découvrent des routes montagneuses et pittoresques mais cependant risquées. Depuis plusieurs années, les chiffres de l'accidentologie moto sont préoccupants. En 2009, la Préfecture des Alpes de Haute-Provence a recensé, parmi cette population, 10 tués, 34 blessés hospitalisés et 4 blessés non hospitalisés.

Chaque année, des efforts importants sont menés pour améliorer les infrastructures routières sur le réseau national (État) et départemental (Conseil général). L'État mène également des actions en matière de répression pour lutter contre l'insécurité routière. Néanmoins, ces deux volets ne peuvent pas résoudre toutes les causes d'accidents. Il est également nécessaire de modifier certains comportements. C'est la raison pour laquelle, l'État, le Conseil général et leurs partenaires ont décidé de lancer une campagne de prévention des risques motos ciblant les motards mais aussi les autres usagers de la route.

1. Accidentologie : des chiffres inquiétants

Les principaux chiffres à retenir :

Les accidents de motards représentent depuis plusieurs années, une problématique récurrente en terme de sécurité routière. À ce titre, ils font partis des enjeux identifiés dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2009, piloté par la Préfecture.

Les chiffres de l'accidentologie 2009 jusqu'au 31 décembre (source Préfecture), confirment le caractère très inquiétant de l'accidentologie moto : 10 tués, 34 blessés hospitalisés, et 4 blessés non hospitalisés pour 39 accidents essentiellement concentrés sur le réseau routier départemental.

Sur la même période, tous usagers confondus, ont été comptabilisés 19 tués, 128 blessés hospitalisés et 57 blessés non hospitalisés sur un total de 139 accidents. **En 2009, plus de la moitié des accidents mortels concerne donc un motocycliste.**

Majoritairement, les accidents de motos impactent des personnes extérieures au département, voire de nationalité étrangère. Ils se produisent principalement dans les secteurs les plus touristiques du Département (Verdon et Ubaye), très prisés pour leur caractère sinueux et la beauté des paysages.

	Nombre d'accidents	Nombre d'accidents mortels	Nombre de victimes			
			Tués	BH*1	BNH*2	Indemnes
2005	38	6	6	31	13	35
2006	32	2	2	30	8	19
2007	26	6	6	24	15	21
2008	35	1	1	37	8	29
2009	39	10	10	34	4	38
Total	170	25	25	156	48	142

Évolution de l'accidentologie moto

*1 : blessés hospitalisés

*2 : blessés non hospitalisés

Les différents types d'accidents :

L'analyse des accidents impliquant des motards a montré que la plupart d'entre eux relevaient de problématiques comportementales. Parmi les causes d'accidents, il faut retenir :

- **la vitesse** : elle constitue la première cause d'accidents chez les deux roues motorisés. Par une vitesse inadaptée, les motards ne prennent pas toujours en compte les particularités des routes étroites ou sinueuses.
- les dépassements dangereux
- le choc frontal
- l'effet de groupe
- l'obstacle inattendu
- l'inattention
- la non perception
- la perte d'adhérence

2. Une campagne de prévention ciblant les motards mais aussi les usagers de la route

Les Alpes de Haute-Provence : un territoire d'accueil pour les motocyclistes

Selon les chiffres de la Fédération Française de Motocyclisme, les Alpes de Haute Provence sont, avec la Corse, le département le plus prisé par les motards de toutes nationalités. Ils constituent une clientèle touristique appréciée, présente du printemps à l'automne. Dans cet esprit, l'État, le Département et leurs partenaires ont travaillé

sur un plan d'actions destiné à ce que les motocyclistes passent un séjour agréable dans les Alpes de Haute tout en étant sensibilisés aux dangers et aux particularités de l'ensemble du réseau routier.

Objectifs :

- Modifier les comportements sur la route de tous les usagers qui ont une responsabilité partagée.
- Réduire le nombre de victimes afin d'éviter que ne se répète la série d'accidents de deux-roues survenus sur les routes bas-alpines en 2009.

Les actions inscrites dans le cadre de la campagne de sensibilisation :

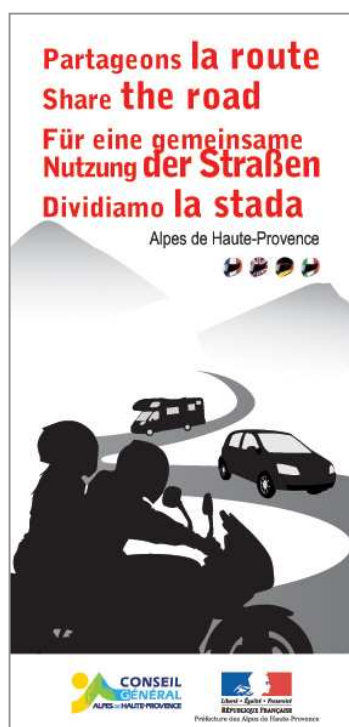


Une nouvelle signalisation verticale

30 panneaux routiers ont été créés et installés au départ des itinéraires particulièrement concernés (cols et routes des gorges dans les secteurs touristiques).

Ils appellent l'attention des usagers et spécialement des motards sur les dangers des routes de montagne : sinuosité, absence de visibilité et le partage de la route.

(carte d'implantation en annexe)



Une plaquette d'information à destination des usagers de la route

Traduit en 4 langues, (français, anglais, allemand, italien), ce dépliant de 20 pages, met en garde contre les dangers des routes, interpelle sur la nécessité d'adapter sa vitesse, insiste sur la fragilité du motard, et incite au partage de la route. Édité à 60 000 exemplaires, la plaquette sera distribuée dans les lieux les plus fréquentés par les motards hôtels, restaurants, offices de tourisme, stations-service relais motard, par la gendarmerie lors de ses actions de prévention mais aussi par le tissu associatif (prévention routière, auto-écoles).

(plaquette en annexe)



Un relais motards calmos organisé le dimanche 6 juin 2010 à Castellane

Cette journée est organisée dans les gorges du Verdon, à Castellane, lieu de passage de très nombreux motards. Elle durera toute la journée de 9h à 18h. Au programme : assistance mécanique, stand pour nettoyer votre visière, ateliers sécurité routière, boissons.

(affiche en annexe)

Les partenaires de la campagne de sensibilisation :

- La Préfecture
- Le Conseil général
- La DDT, Direction Départementales des Territoires
- La DIRMed
- La Gendarmerie nationale
- La Police nationale
- La MDSR, Maison Départementale de Sécurité Routière des Alpes de Haute-Provence
- Le SDIS, Service Départemental d'Incendie et de Secours
- La commune de Castellane
- La Fédération française des motards en colère
- La Prévention routière
- L'ECF
- L'ADT 04, Agence de développement touristique

Les actions déjà entreprises tout au long de l'année

Des investissements sur le réseau départemental

Avec 2500 km de réseau routier, le Conseil général investit chaque année pour entretenir, aménager et sécuriser les axes routiers départementaux : aménagements de carrefours, rectification de virage, dégagement de visibilité, protection contre les chutes de pierre, dispositifs de retenues (glissières, double glissière pour protéger les motards, murets), amélioration de la visibilité et du confort (qualité des revêtements de chaussées, accotements permettant l'arrêt), signalisation verticale, signalisation horizontale, aménagement de couleur, sécurisation des arrêts de car...

En terme d'investissement, c'est un budget de plus de 27 M€ par an qui est consacré à l'aménagement et à l'amélioration de l'infrastructure routière départementale.

Des investissements sur le réseau national

Sur ses 100 km de routes à gérer, la DIRMed, en charge de la gestion du réseau routier national (RRN) a investi en 2009, avec le soutien du Plan de Relance, environ 1.7M€ sur la N202 en réfection des revêtements de chaussée et 800K€ sur la N85 dont 350 K€ sur la traversée de Mallemoisson.

Dans le cadre des aménagements de sécurité sur le RRN, environ 118.5K€ ont été consacrés à la mise en sécurité des trois passages à niveau de Chabrières et Moriez et de la mise aux normes du carrefour à feux de Mallemoisson.

En gestion courante environ 122K€ ont été nécessaires pour permettre l'entretien des dépendances des RN (aire de repos, aire d'arrêt etc., la maintenance de la signalisation verticale et signalisation horizontale).

En 2010, les travaux d'aménagement du créneau de Gévaudan devront être terminés pour un montant global d'environ 6M€.

Le montant de l'entretien courant sera d'environ 520K€.

Une politique de répression maintenue

Les services de police et de gendarmerie sont particulièrement présents et visibles sur les routes des Alpes-de-Haute-Provence, tout au long de l'année, mais plus particulièrement encore pendant les longs week-ends ou pendant les vacances scolaires.

Les unités du groupement de Gendarmerie Départementale des Alpes-de-Haute-Provence ont consacré en 2009, 86532 heures (soit quotidiennement 29,63 patrouilles de 4 heures composées de 2 militaires) à la lutte contre l'insécurité routière.

En zones police, l'organisation régulière d'opérations de contrôles routiers a permis à la DDSP d'obtenir des résultats encourageants dans la lutte contre l'insécurité routière, avec une baisse significative des accidents corporels.

Même si les statistiques démontrent que le comportement des usagers de la route s'est sensiblement amélioré, les efforts doivent être soutenus.

Promotion du territoire : une clientèle à capter

Les motocyclistes représentent une clientèle touristique non négligeable notamment en intersaison. Ils représentent une filière importante dans l'économie touristique des Alpes de Haute-Provence. Dans cette optique, l'ADT 04 a élaboré une stratégie de promotion du territoire :

Édition d'une carte valorisant les itinéraires fréquentés par les motards (en partenariat avec le CRT, Comité régional du tourisme)

Création d'un blog pour les motards <http://www.moto.alpes-haute-provence.fr/> sur le site Internet de l'ADT 04.

Annexes :

- Carte d'implantation des panneaux de signalisation
- Plaquette d'information « Partageons la route »
- Affiche de la journée « Relais Calmos »

Contact presse :

Préfecture

Françoise KLEIN

Tél : 04 92 36 72 06

Courriel : communication@alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr

Conseil général

Natacha BINEAU

Tél : 04 92 30 04 03

Courriel : n.bineau@cg04.fr